

Courrier : rationnement des soins : votre avis!

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Rationnement des soins: votre avis!

Après la parution de deux articles concernant le rationnement des soins (en mars et avril), de nombreux lecteurs ont tenu à donner leur avis.

Vous nous demandez notre opinion concernant des soins au «novo-Seven» que les services sanitaires de Bâle ont refusés à un retraité, considérant que ce traitement était trop coûteux. C'est une décision inconsciente, que l'on pourrait appeler une euthanasie sur ordre, avec les conséquences juridiques que cela impliquerait. On fustige le manque de dons d'organes, alors que plusieurs dizaines de personnes attendent d'être greffées. Pour cela, personne ne parle de coût, mais on crie plutôt au scandale, parce qu'il manque de donneurs. C'est de l'incohérence ou, en tout cas, un manque de discernement.

*Albert Pellaux
1860 Aigle*

Des soins pour tous

Le corps médical aurait pu commencer par chercher le traitement efficace et financièrement accessible qu'il a finalement trouvé, puisque le patient a pu être guéri (...) Vous dites: les personnes âgées ont droit à tous les soins! Nous disons: les personnes de tous âges ont droit, dans la mesure du possible, aux

soins que nécessite leur état. D'une manière généralisée, les personnes âgées sont surmédicamentées, en particulier dans les homes. Aussi bien leur organisme que les caisses maladie pourraient faire l'économie d'une bonne partie de ces fioles et pilules qui, trop souvent, finissent à la poubelle (...) Il ne faut pas faire payer aux citoyens, par l'intermédiaire des caisses maladie, les essais qui permettent aux fabricants de médicaments de réaliser des bénéfices indécents.

*A. et D. Schneiter
Av. des Alpes 22
2000 Neuchâtel*

Scénario imaginaire

Deux personnes en danger de mort attendent le don d'un cœur, une dame de 75 ans et un jeune sportif de 20 ans. Dès l'arrivée du précieux organe, on opère le jeune homme et la vieille dame succombe. Or, cette dame portait une profonde affection à sa petite-fille dépressive. Elle, qui n'avait que sa grand-mère comme appui moral, se suicida au retour de l'enterrement. Quant au jeune homme, rapidement rétabli, il tarda à retrouver sa forme. Il ne supporta pas un train de vie plus modeste, se lança dans des activités douteuses et devint un parfait escroc. Je ne sais pas si cette histoire convaincra les lecteurs, mais je vous remercie de la publier.

*Lisette Mayor
Levant 1
1350 Orbe*

Attention aux voleurs!

Si je vous envoie cette lettre, c'est pour prévenir les personnes âgées. Devant le *Grand Passage*, on m'a volé mon sac avec mes papiers et mes cartes. J'ai porté plainte, même en sachant que je ne retrouverais rien... Quelques jours plus tard, j'ai reçu un coup de téléphone d'une femme parlant français sans accent. Elle m'a dit: «Allô! Madame, ici

c'est la Police de Genève. Est-il exact que l'on vous a volé vos papiers tel jour à telle heure? – J'ai répondu oui, bien sûr! – Elle a ajouté: «Il va falloir passer nous voir, mais il faut nous donner votre code pour effectuer les démarches avec la banque!» J'ai donné mon code et mon compte a été vidé en trois fois...

*M^{me} C. D.
1227 Carouge*

Bon appétit!

Profondément choqué, permettez-moi d'exprimer mon écœurement pour la recette «Petit flan de foie gras», publiée en mars. Je ne vous souhaite pas de manger cet infect foie gras, malade par la faute de tortionnaires sadiques. Le contenu de l'assiette mérite une sérieuse interrogation du produit, de la souffrance animale et de notre santé. «Entre la cruauté envers l'homme et la cruauté envers l'animal, il n'y a de différence que la victime.» Cette pensée de Lamartine nous met devant nos devoirs de responsabilité.

*Charles Wirth
Chemin des Mésanges 16
2503 Bienne*



Le savoir-faire du cœur

Tous les dimanches soir, Gil Carman anime une excellente émission de service, dans laquelle de nombreuses informations sociales sont diffusées. Ne manquez pas l'agenda social, destiné plus particulièrement aux seniors, donné en début d'émission.

«Le savoir-faire du cœur», les dimanches 6, 13, 20 et 27 juin dès 21 heures, sur RSR La Première.

D'accord, pas d'accord!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

**Magazine GÉNÉRATIONS,
rédaction, case postale 2633,
1002 Lausanne**